

**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises  
**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg  
**Band:** 29 (1941)  
**Heft:** 3-4

**Artikel:** La garnison fribourgeoise du fort de Barraux [suite et fin]  
**Autor:** Parc, Yves du  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-818199>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LA GARNISON FRIBOURGEOISE DU FORT DE BARRAUX

par le comte YVES DU PARC.

*(Suite et fin.)*

---

Son second fils, Gabriel-Joseph, qui avait obtenu la compagnie de Barraux, en survivance de son père, le 28 avril 1719<sup>1</sup>, la posséda en propre du 5 décembre 1722 à sa mort. Le 18 août 1726<sup>2</sup>, elle passa, alors, à son cousin germain Ignace de Reynold, être grincheux et fantasque, dont les démêlés avec sa femme pourraient fournir la matière d'une amusante étude, qu'on intitulerait: « Un mauvais ménage au XVIII<sup>e</sup> siècle »<sup>3</sup>. Son mariage<sup>4</sup> l'avait vite rendu misogyne, au point qu'après neuf ans de ménage, il pouvait écrire, le 29 mars 1732, à sa cousine M<sup>me</sup> de Reynold du Gayet, qui lui demandait pour un des soldats suisses de Barraux, l'autorisation d'épouser une de ses protégées qu'il avait mise à mal:

« Je serai toujours charmé, Madame, de trouver l'oc-  
« casion de vous rendre mes très humbles services en tout  
« ce qui pourrait vous être agréable. Je ne sais pas si le sol-  
« dat pour lequel vous vous intéressez mérite vos bontés,  
« ni si ce que vous désirez de moi, lui sera avantageux,

---

<sup>1</sup> Id. et PINARD, op. cit., VIII, 224.

<sup>2</sup> A.R.P., annotation de son fils Gabriel-Joseph.

<sup>3</sup> Correspondance A.R.C. et A.R.P.

<sup>4</sup> Alors capitaine au régiment de Hessy, il avait épousé à Vernon, où il était en garnison, Marie-Madeleine Maressal d'Arse-  
laine, de Calais, par contrat du 16 septembre 1724, notarié Louis  
et Charles Festu (Original A.R.P. et Protocoles Festu, aux Archi-  
ves départementales de l'Eure, Evreux, cote E. 1767).

« mais je n'ai point encore vu que les sortes de mariage, « suites de débauches, aient réussi. Cependant l'envie que « j'ai de vous plaire, Madame, ne me permet point de vous « rien refuser. Ainsi vous êtes la maîtresse de diriger cette « inclination comme il vous plaira. Je souhaite, de tout « mon cœur, que Dieu vous sache gré de cette prétendue « bonne œuvre... »<sup>1</sup>.

Ce charmant personnage mourut à Fribourg, accablé de maux, le 22 septembre 1751<sup>2</sup>. La compagnie de Barraux revint à son fils aîné, Gabriel-Joseph, né à Paris, le 4 avril 1726<sup>3</sup> et à qui, tout jeune capitaine aux gardes, un brillant avenir était destiné.

Dans ses « Abrégés de la Carte générale du militaire de France », Lemau de La Jaisse nous donne, entre 1735 et 1740, des détails sur cette compagnie. Elle était composée d'un capitaine, d'un lieutenant, de deux sergents, d'un traban, d'un tambour et d'un fifre, de deux caporaux, de deux anspessades et de trente-neuf fusiliers. Ils portaient comme uniforme, l'habit rouge à doublure et parements bleus, culotte et bas bleus, et se coiffaient du chapeau tricorne de feutre noir, bordé d'un galon d'argent.

Mais Gabriel-Joseph de Reynold ne conserva pas longtemps cette compagnie, car Louis XV décida, à la fin de 1754<sup>4</sup>, de réformer les trois dernières compagnies franches d'infanterie suisse qu'il avait à son service: celle de M. d'Heuberger, à Honfleur, celle du baron de Travers, à Bouillon, et celle du baron de Reynold, à Barraux. L'ordre de licenciement de la compagnie franche de Barraux est daté du 1<sup>er</sup> janvier 1755<sup>5</sup>. L'accord de LL.EE. de Fri-

<sup>1</sup> A.M.B., copie Sadoux.

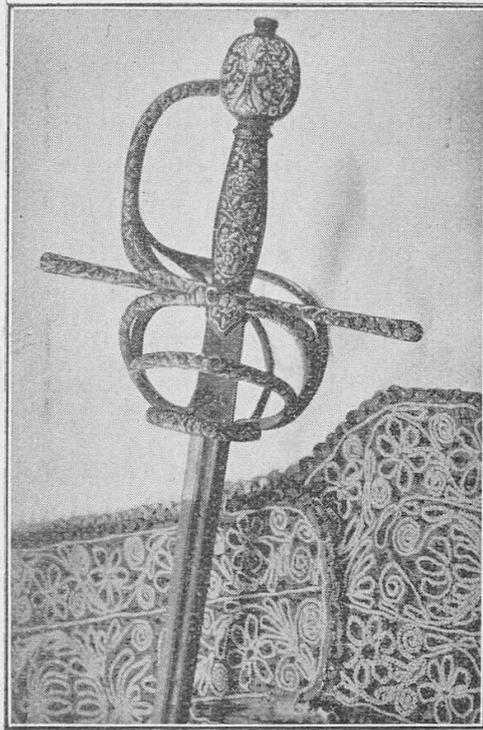
<sup>2</sup> A.E.F. R. D. St-Nicolas, II., 27.

<sup>3</sup> A.R.C. Nommé maréchal de camp à 36 ans, le 25 juillet 1762 (A.R.C. et PINARD, op. cit. VII, 526), il mourut subitement étant de garde chez le roi, le 21 mai 1769, âgé seulement de 43 ans (A.R.P. et A.M.V. R.D. Notre-Dame 1769, f<sup>o</sup> 28).

<sup>4</sup> 22 décembre 1754. ZURLAUBEN, *Code militaire des Suisses*, IV, 337-338.

<sup>5</sup> ZURLAUBEN, *Code*, IV, 319-321.

bourg sur cette mesure, en date du 14 janvier 1755<sup>1</sup>, demande que des congés soient donnés à tous les soldats qui en feront la demande. Une ordonnance du roi, du 20 janvier 1755<sup>2</sup>, prescrit une revue de la compagnie, qui devra être licenciée le 10 février suivant, tandis qu'une lettre du marquis de Paulmy, ministre de la Guerre, donne,



(Photo Rast, Fribourg.)

**Epée et baudrier du capitaine  
Antoine de Reynold.**

Propriété de M. le comte de Reynold  
à Cressier.

le 24 janvier, des instructions de détail pour ce licenciement<sup>3</sup>. Enfin, le 25 décembre 1755<sup>4</sup>, le roi accordait à Gabriel-Joseph, baron de Reynold, en compensation de la réforme de sa compagnie de Barraux, des lettres patentes

<sup>1</sup> A.E.F., copie, dossier Reynold.

<sup>2</sup> ZURLAUBEN, *Code*, IV, 321-322.

<sup>3</sup> Id. IV, 327-330, et original A.E.F., dossier Reynold.

<sup>4</sup> ZURLAUBEN, *Code*, 331-337 et A.R.C. original.

portant constitution, en sa faveur, d'une pension viagère de 3000 livres, dont 2000 réversibles sur ses enfants, tant qu'il y aurait des troupes suisses au service de France.

Détail à noter pour cette seconde compagnie fribourgeoise de Barraux; aucun des cinq capitaines titulaires, amplement pourvus d'autres commandements, ne servit à sa tête, et il semble même qu'aucun d'eux ne vint jamais à Barraux, de 1674 à 1755. En 1723, un soldat de la compagnie, du nom de Peter Nussbaumer, s'étant rendu coupable d'un délit, dont nous ignorons la nature, mais qui nécessitait son jugement en conseil de guerre, Gabriel de Reynold, alors commandant de la compagnie, aurait dû se rendre à Barraux pour présider ce tribunal militaire. Mais ses fonctions de capitaine aux Gardes le retenant à la Cour, et la perspective d'un voyage, en plein hiver, de Versailles à Barraux, ne lui souriant, sans doute pas beaucoup, il délégua, par devant le grand juge Vogel, le 1<sup>er</sup> décembre 1723, à M. Michely, capitaine au régiment d'Hemel, alors en congé de semestre à Genève, ses pouvoirs judiciaires aux fins de le remplacer à la présidence de ce conseil de guerre <sup>1</sup>.

Nous ne sommes pas sûrs de connaître tous les officiers qui commandèrent la compagnie de Barraux, en l'absence de ses capitaines titulaires. Voici, néanmoins, ceux que nous avons pu retrouver. Joseph de Reynold du Gayet, cinquième fils du colonel Antoine, en fut capitaine de 1674 à 1679 <sup>2</sup>. Jean Bach, fils de Jacques du Ruf, dit Bach, de Bellegarde, soldat de l'ancienne compagnie, était lieutenant en 1681 <sup>3</sup>. Joseph du Villard, petit-neveu du lieutenant Jean du Villard, de l'ancienne compagnie, est lieutenant commandant en 1694 <sup>4</sup>. Dès l'âge de onze

<sup>1</sup> ZURLAUBEN, *Code*, III, 334-336.

<sup>2</sup> A.M.B. R.P., 22 juin, 15 juillet, 30 août et 20 novembre 1674, 25 juillet 1675. Archives municipales de Biviers (Isère) R.P. 28 août 1674 et ADI. III-E. 4894 f<sup>o</sup> 230.

<sup>3</sup> A.D.I. III-E. 4895 f<sup>o</sup> 65 v<sup>o</sup>.

<sup>4</sup> A.D.I. III-E. 4900 f<sup>o</sup> 44 v<sup>o</sup>.

ans, Jean-Baptiste de Reynold du Gayet, fils de Nicolas, a le grade de sous-lieutenant, de 1706 à 1709<sup>1</sup>. François Audrignon, chevalier de St-Louis, est capitaine de la compagnie entre 1703 et 1723<sup>2</sup>, tandis que son fils, Jean Audrignon, d'abord cadet en 1712, est lieutenant en 1721<sup>3</sup>. Un certain de Latine est cadet en 1720<sup>4</sup>. Le capitaine D. Schickh fut le dernier capitaine<sup>5</sup>. Son fils, François Schickh, déjà sous-lieutenant à la compagnie, y fut promu lieutenant, le 22 février 1750<sup>6</sup>. Le même jour, Laurent Le Villars, neveu de Joseph du Villard, et qui avait servi longtemps comme sergent aux Gardes, dans la compagnie Reynold, était affecté comme sous-lieutenant à celle de Barraux<sup>7</sup>. Lors de la réforme de 1755, le capitaine Schickh reçut du roi une pension de 1000 livres et le sous-lieutenant Le Villars une de 600 livres<sup>8</sup>.

Parmi les gradés, nous avons seulement pu relever les noms de Jean-Jacques Biderman, sergent de 1675 à 1680<sup>9</sup>; Pierre Gillier, appointé en 1675<sup>10</sup>; Pierre Bulliard, sergent en 1703<sup>11</sup>; Claude Collaud, sergent en 1712<sup>12</sup> et Jean-Pierre Boux, caporal en 1723<sup>13</sup>. Nommons encore, en 1718, un petit tambour de quatorze ans, François Vi-prech<sup>14</sup>.

<sup>1</sup> A.R.P., copie, 18 janvier 1706.

<sup>2</sup> A.M.B. R.P. passim et 23 décembre 1703. A.D.I. III-E. 4929 f° 394 v°.

<sup>3</sup> A.D.I. III-E. 4922 f° 276 et 4927 f° 236.

<sup>4</sup> A.D.I. III-E. 4927 f° 329 v°.

<sup>5</sup> A.E.F., dossier Reynold et A.D.I. III-E. 1248/2, 6<sup>e</sup> cahier f° 2, et 5007 f° 138.

<sup>6</sup> A.E.F., dossier Reynold.

<sup>7</sup> Id. et A.D.I. III-L. 5007 f° 124 et 165 v°

<sup>8</sup> A.E.F., dossier Reynold: Lettre orig. du prince de Dombes, 29 décembre 1754.

<sup>9</sup> A.D.I. III-E. 4891 f° 252 et 4905 f° 141.

<sup>10</sup> A.D.I. III-E. 4891 f° 168 v°.

<sup>11</sup> A.D.I. III-E. 4917 f° 86.

<sup>12</sup> A.D.I. III-E. 4922 f° 267.

<sup>13</sup> A.D.I. III-E. 4928 f° 394 v°. Francisation de Buchs. Il était sergent-fourrier de la compagnie Reynold aux Gardes en 1744.

<sup>14</sup> A.D.I. III-E, 4932 volants,

Pendant cette période, de 1674 à 1755, le fort de Barraux modernisé et perfectionné par Vauban, continua de jouer le rôle de base et de fort d'arrêt, que Lesdiguières lui avait jadis assigné: interdire aux Savoyards l'entrée du Graisivaudan et tenir en bride leur place-forte de Montmélian. Dans toutes les opérations militaires, qui se déroulèrent dans les Alpes françaises, Barraux servit toujours de point d'appui à l'aile gauche de l'armée française des Alpes: en 1690, à Catinat<sup>1</sup> et au duc d'Antin<sup>2</sup>, pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg; de 1709 à 1711, à Villars<sup>3</sup> et surtout à Berwick<sup>4</sup> qui créa autour du fort, pendant la guerre de succession d'Espagne, une vaste base d'opérations, qu'on a appelé le « camp de Barraux »; et enfin, de 1742 à 1745, à don Philippe de Bourbon<sup>5</sup>, assisté des généraux espagnols de Glimès et de Las-Minas, pendant la guerre de succession d'Autriche, ainsi qu'au maréchal de Maillebois<sup>6</sup> et à Bourcet<sup>7</sup>. Rôle plus effacé que Pignerol

---

<sup>1</sup> Nicolas de Catinat (1637-1712), Maréchal de France.

<sup>2</sup> Louis-Antoine de Montespan, duc d'Antin (1665-1736), fils de la célèbre M<sup>me</sup> de Montespan.

<sup>3</sup> Claude, duc de Villars (1653-1734), maréchal de France.

<sup>4</sup> Jacques de Fitz-James, duc de Berwick (1670-1734), maréchal de France, fils naturel de Jacques II.

<sup>5</sup> Don Philippe de Bourbon (1720-1765), fils de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse. Avec l'aide du comte de Glimès et de Don Jacques-Michel de Guzman, marquis de Las-Minas, il commandait un corps de 14 000 Espagnols en Savoie, puis en Italie, lors de la guerre de succession d'Autriche. A la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748, il fut reconnu duc de Parme, Plaisance et Guastalla. Lors de son passage à Barraux, Don Philippe donna une montre en or à M<sup>me</sup> de Gombert de Marolles, qui, dans son testament du 2 février 1744, la légua à Madeleine-Victoire de Reynold, sa fille, en la chargeant de la transmettre à ses descendants. (Archives de Maximy, à Barraux.)

<sup>6</sup> François des Marets, marquis de Maillebois (1682-1762), maréchal de France, petit-neveu du grand Colbert.

<sup>7</sup> Pierre-Joseph de Bourcet (1700-1780), lieutenant-général. Voir ses *Principes de la guerre de montagne*, 1775, Paris. Imp. Nat., 1888, annexe I, 247-249 et II, 237-268.

ou d'autres places, mais rôle efficace, commandé par sa position stratégique <sup>1</sup>.

Les registres paroissiaux et les protocoles de notaires de cette période, contiennent toujours de nombreuses men-



(Photo Rast, Fribourg.)

**Sacoche armoriée**  
**du colonel Antoine de Reynold.**  
 Propriété de M. le comte de Zurich à Fribourg.

tions relatives à nos soldats fribourgeois, si nombreuses qu'il faut se borner à ne citer que quelques noms parmi les plus représentatifs: Biderman, Hierly, Viprech, Savoy, du Villard, Caille, Gillier, Rollin, Audrion, Jayne, Reynaud, Pernet, Ody, Buger, Engel et bien d'autres encore.

---

<sup>1</sup> Sur la question des opérations militaires dans les Alpes, voir: commandant PERREAU, *L'Épopée des Alpes*, Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1903.

Mais dans tout cela, qu'était devenu le Gayet ? et n'y avait-il vraiment plus de Reynold à Barraux ? Le Gayet, à la mort du colonel Antoine, avait été attribué en partage à son sixième fils, Nicolas<sup>1</sup>. Celui-ci avait servi aux Gardes, d'abord comme lieutenant dans la compagnie d'Erlach, puis comme capitaine, par commission du 20 janvier 1685<sup>2</sup>. Il avait épousé à Paris, le 13 décembre 1690, Madeleine de Banneyse<sup>3</sup>. Il donna sa démission peu de temps après, et le ménage vint se retirer au Gayet. Un premier fils, nommé François et né sans doute à Paris, mourut à l'âge de deux ans et fut enterré à Barraux, le 13 octobre 1693<sup>4</sup>. Un second fils, Jean-Baptiste, naquit au Gayet et fut baptisé à Barraux, le 6 février 1695<sup>5</sup>. Nicolas et sa femme sont bien souvent cités par les registres paroissiaux, ainsi que par les protocoles de Me François Dumollard. Nicolas fut enterré à Barraux, le 1<sup>er</sup> juillet 1706<sup>6</sup>.

Jean-Baptiste, orphelin dès l'âge de onze ans, fut pris sous la protection de son oncle, le lieutenant-général François de Reynold, qui lui fit donner, par commission du 17 janvier 1706<sup>7</sup>, une sous-lieutenance dans sa compagnie franche de Barraux, puis une enseigne à la compagnie générale des Gardes, le 18 novembre 1709. Successivement sous-lieutenant, le 6 septembre 1713, et deuxième lieutenant, à la même compagnie, le 12 septembre 1719, chevalier de St-Louis, en août 1720, il reçut, le 3 novembre 1722, une commission de capitaine-lieutenant à la compagnie

---

<sup>1</sup> A.R.C., acte de partage, 13 avril 1690, original.

<sup>2</sup> A.R.P., copie. Zurlauben l'a omis dans sa nomenclature des capitaines aux Gardes.

<sup>3</sup> A.R.P., Généalogie Reynold, Mss., par Pierre de Reynold de Pérolles. Ce mariage a dû présenter un vice de forme, car il fut réhabilité, le 2 octobre 1691, dans la paroisse de N.-D. d'Auteuil.

<sup>4</sup> A.M.B. R.B.

<sup>5</sup> Id.

<sup>6</sup> Id.

<sup>7</sup> A.R.P., copie.

colonelle de Reynold aux Gardes<sup>1</sup>, dernière faveur de son oncle bienfaiteur, qui devait mourir le mois suivant. Jean-Baptiste avait épousé, le 24 janvier 1722, en l'église St-Roch, à Paris<sup>2</sup>, une amie d'enfance: Marie-Madeleine de Gombert, fille de Jacques de Gombert, ingénieur du roi au fort de Barraux, et de Marie-Victoire de Calabro, de Messine. Marie-Madeleine était née à Barraux et avait été tenue sur les fonts baptismaux, le 22 février 1700, par Madeleine de Banneyse, sa future belle-mère<sup>3</sup>. Mais cette union fut de courte durée, car Jean-Baptiste mourut prématurément, âgé de vingt-huit ans, le 23 décembre 1723 à Paris<sup>4</sup>. Il lui naquit une fille posthume, Madeleine-Victoire, qui fut baptisée à Barraux, le 22 juillet 1724<sup>5</sup>. Dès lors, Madeleine de Banneyse, Marie-Madeleine de Gombert et Madeleine-Victoire de Reynold passèrent leur vie au Gayet. Madeleine de Banneyse y mourut le 15 avril 1727<sup>6</sup>.

Quant à Madeleine-Victoire de Reynold, à qui une tradition donne de fort beaux yeux bleus<sup>7</sup>, elle épousa à Barraux, le 26 juillet 1740<sup>8</sup>, un de ses voisins, Louis de Maximy, qui était alors major du fort de Barraux, et dont la famille était installée dans le pays depuis fort longtemps. Le 8 février 1744<sup>9</sup>, elle perdit sa mère, qui s'était remariée, le 16 avril 1737, avec Pierre Cavin de Marolles, officier au régiment de Quercy et ingénieur au fort de Barraux<sup>10</sup>.

<sup>1</sup> A.R.P., copie et ZURLAUBEN, *Histoire militaire des Suisses* I, 258-259.

<sup>2</sup> Archives de Maximy, à Barraux, extrait des registres de mariage de la paroisse St-Roch, et contrat du 17 janvier notarié Masson et Le Jeune, originaux.

<sup>3</sup> A.M.B. R.P.

<sup>4</sup> A.R.P., Généalogie Reynold, mss., déjà citée.

<sup>5</sup> A.M.B. R.P.

<sup>6</sup> Id.

<sup>7</sup> Ce renseignement m'a été aimablement communiqué par M<sup>lle</sup> Louise de Maximy, dont le grand-père était l'arrière petit-fils de Madeleine-Victoire.

<sup>8</sup> A.M.B. R.P.

<sup>9</sup> Id.

<sup>10</sup> Id.

Madeleine-Victoire, mariée à seize ans, eut, coup sur coup, quatre enfants, et mourut à Barraux âgée de vingt-quatre ans seulement, le 21 septembre 1748<sup>1</sup>. Son dernier né, Louis-Sixte de Maximy, baptisé à Barraux le 6 mars 1747<sup>2</sup>, séjournera pendant l'émigration à Fribourg, avec son neveu Louis-François<sup>3</sup>. Le Gayet, passé ainsi dans la famille de Maximy, qui a encore des représentants à Barraux, fut vendu pendant la Révolution comme bien national. Aujourd'hui, défiguré par deux incendies<sup>4</sup> et par la construction de la route de Grenoble, le Gayet est morcelé entre plusieurs propriétaires. Quelques meurtrières, quelques fenêtres à meneaux, dans la partie nord, et un joli toit de tuiles à trois pans, recouvrant l'aile sud, sont les seuls vestiges qui permettent très vaguement de s'imaginer le Gayet d'autrefois.

Je ne voudrais pas quitter Barraux et terminer ce fragment d'histoire fribourgeoise au pays de Dauphiné, sans rappeler encore, le passage dans la région de quelques Fribourgeois de marque. En juillet 1752, le comte Louis-Augustin d'Affry, maréchal de camp, accompagnait le marquis de Paulmy, ministre de la Guerre, dans une tournée d'inspection en Dauphiné<sup>5</sup>. Le comte Louis d'Affry,

<sup>1</sup> Id.

<sup>2</sup> Id.

<sup>3</sup> Tobie DE RAEMY, *L'Emigration française dans le canton de Fribourg*, p. 207-, 209 et 219, tome XIV des A.S.H.F., et A.E.F., Fonds de Ræmy d'Agy, dossier Reynold.

<sup>4</sup> Le premier incendie se place entre 1692 et 1706. Marie-Hélène de Reynold en fait mention dans son testament, notarié Huet, 2 avril 1749 (Archives nationales, Paris, minutier central, fonds LXIX, cote 652). La tradition locale situe le second incendie entre 1830 et 1840.

<sup>5</sup> A.M.G. E.E. 93. Le 9 juillet 1752, l'Intendance informe les consuls de Grenoble « que M. le Marquis de Paulmy n'arrivera ici « que mardy au soir, et que sa suite sera augmentée de M. d'Affry, « maréchal de camp, qui vraisemblablement a ainsy que les autres « Seigneurs un secrétaire, un valet de chambre et un laquais, au « logement desquels il faut que vous aïés la bonté de pourvoir « dès ce matin ». On ne sait si MM. de Paulmy et d'Affry furent

son fils, le futur Landamman de la Suisse, fut appelé à Grenoble, quelques années plus tard, en raison des troubles précurseurs de la Révolution, qui s'y étaient produits en mai et juin 1788. Il était retenu au fort de Barraux, par les nécessités de son service, pendant qu'au mois d'août de cette année-là, son amie M<sup>me</sup> de La Briche voyageait en Suisse, fort déçue de ne pas l'y retrouver <sup>1</sup>. Il était accompagné par son fils, Charles d'Affry, enseigne aux Gardes, âgé de seize ans, qui servait auprès de lui en qualité d'aide-de-camp et qui occupa ses loisirs à lever un plan du fort, pendant le séjour qu'ils y firent du 1<sup>er</sup> au 5 août 1788 <sup>2</sup>. La garnison du fort comprenait alors quatorze compagnies du régiment de Sonnenberg, l'ancien régiment de Reynold <sup>3</sup>.

---

« bien reçus. Il en fut, toutefois, question: « Comme la Bourgeoisie  
« de Lyon a montée à cheval pour venir à la rencontre de M. de  
« Paulmy, il serait peut être bon que vous eussiez de même une  
« vingtaine de jeunes gens choisis qui allassent au devant de lui.  
« Cette petite cavalcade feroit honneur à la Ville, mais je doute  
« qu'elle puisse parvenir à former cette Compagnie ».

<sup>1</sup> Comte Pierre de ZURICH, *Les voyages en Suisse de Madame de La Briche en 1785 et 1788*. Ed. Victor Attinger, Paris et Neuchâtel, 1935, p. 94.

<sup>2</sup> Archives d'Affry, à M. le comte Henri de Diesbach de Torny, à Fribourg.

<sup>3</sup> De Barraux, le régiment de Sonnenberg se rendit à Grenoble, où il arriva le 22 octobre 1788. Il y cantonna jusqu'au mois de juin 1789. Durant cette période, sept états concernant les indemnités de logement payées par la Ville, nous donnent les noms des officiers, parmi lesquels nous reconnaitrons quelques Fribourgeois:

*Etat-major*: de Cugy, lieutenant-colonel. Regnold, major. Dittlin et Collinch, capitaines aide-majors. Ruplin, Morell et Bachman, lieutenants et sous-lieutenant aide-majors. Barbier, quartier-maître trésorier, Bourcky, Fesler, Kerstens et Vanner, porte-drapeau. Schott, aumônier. Bacole, ministre. Durch, chirurgien-major.

*Capitaines*: Gagnebin, Marty, Schnyder, Antoine Sonnenberg, Antoine Reding, Paris, Peyer-Imhoff, Charles et François Schmid, Aloïse de Sonnenberg, Schwytzer, Keyser, Zweier, Steinbach, Buman, Pugin, Bolle et Gugy.

*Lieutenants*: Goldschmid, Bachman, Joseph et Nicolas Chollet, Begos, Joseph Meyer, Laserve, Georges et Albert Ratsé, Bester,

Le major de ce régiment était Antoine-Tobie de Reynold, dont le père avait été le dernier commandant de la compagnie franche de Barraux, et qui, l'année suivante, fut élu citoyen d'honneur de la ville de Lyon, en raison de la fermeté et de l'humanité dont il fit preuve dans la répression des troubles de juillet 1789<sup>1</sup>.

Si le fort de Barraux avait eu un livre d'or, on pourrait y retrouver quelques belles signatures fribourgeoises, et qui ne seraient pas les moins illustres, ni les moins glorieuses<sup>2</sup>.

---

Peters, Selberg, Désiré Schmid, Le Villard, Jean Marty, Jauch, Henri et Jean Morell, Muller.

*Sous-lieutenants*: Dittlin, Bolle, Goldlin, Thurn, Bochud, Rusca, Meyer, Landwing, Prince, Peyer-Imhoff, de Cugy, Dièny, Appenthel, Chourn. (A.M.G. C.C. 1050 1788-1789).

<sup>1</sup> Archives municipales de Lyon, B.B. 348 f° 254, et A.R.C., original.

<sup>2</sup> On pourrait s'étonner, à juste titre, qu'il n'ait été fait, au cours de ce travail, aucune mention de pièces d'archives purement militaires relatives au fort de Barraux. La raison en est que, dans la nuit du 30 au 31 juillet 1863, un incendie détruisit, presque entièrement, les archives du fort qui étaient conservées au rez-de-chaussée du bâtiment n° 28 (rapport du chef du Génie de Chambéry du 1<sup>er</sup> août 1863. Un certain nombre de pièces purent être sauvées, dont beaucoup portent encore la trace des flammes. Elles sont, maintenant, déposées à la chefferie du Génie de Grenoble, où j'ai pu les consulter, grâce à l'amabilité de son commandant et du capitaine Caricand, à qui j'adresse ici mes plus vifs remerciements, mais aucune des pièces subsistantes ne se rapporte à l'objet de cette étude.

---